



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Michel SAVIN

Paris, le 14 octobre 2021

Sénateur de l'Isère

Membre de la
Commission de la
Culture, de
l'Éducation et de
la Communication

Président du groupe
d'études Pratiques
Sportives et Grands
Évènements
Sportifs

Réaction de Michel Savin à l'annonce du plan d'investissement en faveur du sport du Président de la République

« Emmanuel Macron a présenté ce matin un plan national de 250M€ sur 3 ans pour financer 5 000 équipements sportifs de proximité dont 100M€ dès 2022. Je salue cette annonce, qui est un bon signal en faveur des territoires et du mouvement sportif.

Cependant, je demeure extrêmement vigilant. Le 13 septembre dernier, le Président de la République s'est engagé à inventer des nouvelles manières de financer et de construire, cela demeure encore flou.

Par ailleurs, les 100M€ annoncés pour 2022 ne sont à ce jour pas inscrits au projet de loi de finances pour 2022, en cours de discussion au Parlement. J'y serai particulièrement vigilant.

Enfin, les annonces n'engagent que ceux qui les formulent. Les paroles présidentielles devront se traduire en actes, et j'espère, que pour une fois, cela se fera.

Le Président Macron s'est engagé en faveur d'un Pass Sport à hauteur de 100M€, un dispositif a été créé mais est trop complexe et très peu utilisé (seul 25% du budget est à ce jour consommé) ;

Le Président Macron s'est engagé il y a un an à travailler sur la redevance d'image des sportifs professionnels, rien n'a été fait ;

Le Président Macron s'est engagé à professionnaliser les encadrements, rien n'a été fait depuis la crise des CTS de 2019 ;

Le président Macron s'est engagé à mettre plus de sport à l'école, toutes les propositions sénatoriales en ce sens ont été rejetés depuis 4 ans et demi ;

Le Président Macron s'est engagé à mettre en place des « cordées du sport » et un « capital sportif entrepreneur », et rien n'a encore été présenté ;

Le Président Macron s'est engagé en faveur d'un projet de loi Sport et Société, et à ce jour, elle n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour du Sénat. ».

Contact Presse : Tanguy COURTOIS – 06.31.70.58.21